

## 04

# ACR TH L'aide aux choix dans la certification Formation réalisée sur les départements : 24, 19, 23, 87, 86 et 79

## Fiche technique

### Secteurs

Tous secteurs

### Public

Le dispositif de formation s'adresse à tous les ouvriers (travailleurs handicapés) d'ESAT.

### Durée

4 jours

### Organisme de formation

➔ OTOS 13 Formation

### Date limite d'inscription

29/03/2019

### Lieux & dates

#### ➔ Groupe 1

##### Brive

Du 9 au 12 avr. 2019

#### ➔ Groupe 2

##### Guéret

Du 14 au 17 mai 2019

#### ➔ Groupe 3

##### Limoges

Du 11 au 14 juin 2019

### Interlocuteurs Unifaf

**BALLOTEAUD Claire**

**Valérie OESTERREICHER**

[actionscoregionalesna.limousin@unifaf.fr](mailto:actionscoregionalesna.limousin@unifaf.fr)

[@unifaf.fr](mailto:actionscoregionalesna.limousin@unifaf.fr)

0555103200

### Intervenant

➔ DORY Véronique

## Contexte

Le travailleur n'est plus seulement un usager, il doit pouvoir être considéré comme un acteur de son parcours au sein de l'ESAT, notamment dans l'élaboration de son projet professionnel. Son parcours est ponctué de circonstances qui peuvent le conduire à faire face à une mobilité dans ou hors de l'établissement. Ce postulat implique d'apporter les notions et les outils nécessaires aux travailleurs afin qu'ils puissent d'une part, comprendre le rôle et l'organisation de l'ESAT et d'autre part, s'approprier la notion de projet professionnel pour élaborer ou préciser ce dernier en repérant et en exprimant ses désirs et ses besoins et tendre ainsi vers un parcours de reconnaissance de ses compétences, et/ou de la certification.

Cette formation sera d'autant plus enrichissante que les référents au projet professionnel seront impliqués dans le projet. Cette condition permettra aux référents de mieux cerner les compétences des travailleurs, leurs désirs et de développer en parallèle le projet professionnel du travailleur et le plan d'actions ad hoc.

## Objectifs

Cette formation permettra aux stagiaires de :

- ➔ Comprendre le rôle de l'ESAT, son organisation et ses contraintes
- ➔ Comprendre et s'approprier la notion de projet professionnel personnalisé
- ➔ Faire le point sur son capital « compétences » (Les savoirs, savoir-faire et savoir-être)
- ➔ reconnaître et exprimer ses souhaits, ses projets, ses compétences
- ➔ Adopter une posture professionnelle et être acteur de son projet en repérant les moyens mobilisables
- ➔ Développer sa confiance en soi pour atteindre son but

## Prérequis

Etre en capacité d'aller vers une démarche de certification professionnelle et/ou de valorisation des compétences

## Contenu

La proposition permet une approche multimodale du sujet avec d'une part le visionnage d'une vidéo au préalable, un site internet ressource pour les descriptifs d'emploi et une plateforme d'échanges, et d'autre part, une pédagogie adaptée au public avec des exercices ludiques et interactifs, une approche individuelle et des supports.

### Jour 1 :

- ⇒ Définir le cadre de travail ; Préciser l'objectif de l'ESAT
- ⇒ Situer le cadre réglementaire du secteur médico-social
- ⇒ Comprendre le statut des Travailleurs Handicapés en milieu ordinaire ; avoir des éléments juridiques et leurs conséquences pour faire un choix
- ⇒ se rendre compte que les métiers en ESAT sont variés ; enrichir l'inventaire des possibles
- ⇒ se rendre compte de la totalité des savoirs à maîtriser pour tenir un poste ; valider le fait que le travail en ESAT suppose des compétences égales à celle du moniteur
- ⇒ préparer l'inventaire des compétences

**Jour 2 :**

- ⇒ identifier les acteurs et les moments du projet ; comprendre le périmètre du PPI
- ⇒ poser le cadre du projet
- ⇒ comprendre la question du choix
- ⇒ se positionner en professionnel d'un métier
- ⇒ être en mesure de parler de soi ; identifier ses besoins d'apprentissage
- ⇒ prendre conscience de ses acquis

**Jour 3 :**

- ⇒ faire l'inventaire des centres d'intérêts-goûts
- ⇒ se constituer un portefeuille projet
- ⇒ avoir une assise théorique pour développer des stratégies d'amélioration de la confiance en soi
- ⇒ repérer ses savoirs être ; déterminer les axes de progrès
- ⇒ être capable de parler de soi aux autres ; renforcer sa confiance

**Jour 4 :**

- ⇒ Permettre à chacun d'avoir un guide méthodologique pour élaborer son projet
- ⇒ exprimer son projet devant son référent

*Les encadrants sont conviés à la séquence d'évaluation afin que l'apprenant présente sa progression et son projet avant d'évaluer la formation.*